

Les représentants des parents d'élèves
École Victor Schœlcher
56380 GUER

A M. Pascal Bolot, *Préfet du Morbihan*
M. Stéphane Caron, *Directeur Académique des
Services de l'Éducation nationale*

Guer, le 8 février 2025

Objet : Fermeture de classe à l'école Victor Schoelcher

M. le Préfet, M. Le Directeur Académique,

Après une fermeture de classe l'année dernière, notre école est à nouveau concernée cette année par la fermeture définitive d'une classe.

Cette fermeture s'inscrit dans un contexte global de fragilisation de l'enseignement public sur le secteur de Guer. Depuis plusieurs années, les fermetures d'écoles, les fusions maternelle/élémentaire et les suppressions de postes s'enchaînent au fil des rentrées scolaires. Tout le réseau d'enseignement public est concerné. La Cité Scolaire Brocéliande voit ses effectifs baisser suite à l'ouverture, que nous saluons néanmoins, du Lycée Mona Ozouf à Ploërmel. Mécaniquement, le lycée public de Guer perd une partie de ses élèves au profit de l'établissement ploërmelais, notamment en provenance de L'Ille-et-Vilaine. Les écoles primaires publiques constituent le vivier essentiel de recrutement de la Cité Scolaire Brocéliande. Démanteler ainsi le réseau d'écoles publiques du secteur de Guer aura des conséquences dramatiques à court terme sur tous les établissements scolaires. Pour étayer nos craintes, l'enseignement de l'allemand est par exemple directement impacté par les suppressions de postes. La fermeture d'une classe à Victor Schoelcher a entraîné l'arrêt de l'enseignement de l'allemand au sein de l'école. L'enseignante habilitée allemand ne peut plus assurer les décroissements dans les classes élémentaires. Autant d'élèves en moins pour cette filière bilangue proposée dans le secondaire à Guer ... et des nouvelles suppressions de poste qui seront justifiées par le manque d'inscriptions.

Par ailleurs, le contexte religieux est prégnant sur la commune de Guer. Par conviction personnelle, de nombreuses familles se tournent vers l'enseignement catholique, voire l'enseignement privé hors contrat. D'autre part, beaucoup de familles installées à Guer depuis plusieurs générations choisissent l'enseignement privé par tradition familiale. Il est essentiel de défendre, tout particulièrement à Guer, une école laïque et gratuite porteuse des valeurs républicaines. Le site du Ministère de l'Éducation nationale indique que « **La laïcité est l'une des valeurs essentielles de la République** ». Elle est un principe protecteur des élèves. Le droit de penser et de croire librement pour chaque élève nécessite de prémunir les écoles, les collèges et les lycées de toute emprise politique, religieuse ou idéologique. ». Nous y aspirons.

L'école Victor Schœlcher œuvre en ce sens en améliorant continuellement la communication au niveau local et en ouvrant son école vers l'extérieur dans le cadre de projets novateurs. Dans un contexte de forte concurrence public/privé, les enseignants sont obligés, pour espérer le maintien de tous les postes de leur école, de prouver la qualité du service public d'enseignement. Lors des dernières Portes Ouvertes organisées le samedi 1^{er} février 2025, le directeur a enregistré 17 inscriptions potentielles, ce qui laisse déjà envisager pour la rentrée de septembre des effectifs réels supérieurs aux prévisions effectuées à l'automne 2024. De plus, chaque année, de nombreuses inscriptions, difficilement quantifiables et certes aléatoires, se font à la fin du printemps, voire au cours de l'été suite aux prises de postes à l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. A plus long terme, M. Bléher, Maire de Guer, a récemment annoncé le lancement d'un projet immobilier à quelques pas de l'école. Pourquoi mettre en danger notre école alors que de nouveaux élèves arriveront d'ici quelques mois ? Autres particularités guéroises pourvoyeuses d'élèves pour l'école : la présence d'un Centre d'accueil pour demandeurs d'asile et d'une aire d'accueil des gens du voyage pouvant accueillir simultanément jusqu'à douze familles. Ainsi, l'école Schœlcher connaît au cours de l'année scolaire de sensibles variations d'effectifs pouvant très rapidement surcharger certaines classes. Comment, dans ces cas précis, répondre à la demande ministérielle du plafonnement à 24 des classes de GS/CP/CE1 ? Après fermeture, selon les effectifs prévisionnels, la moyenne par classe serait de 22,3 élèves. La solution de surcharger des classes, d'autant plus lorsqu'elles sont à double niveau, n'est pas acceptable. Tous les élèves ont droit à des conditions optimales d'apprentissage.

En effet, le système éducatif français repose sur une valeur fondamentale, celle de l'égalité des chances. Chaque décision prise dans une école doit prendre en compte les conséquences induites sur les élèves les plus faibles. L'école inclusive est marquée par des inégalités sociales qui touchent particulièrement les élèves à besoins éducatifs particuliers : au niveau national, *Les enfants de milieux très favorisés parviennent en troisième «à l'heure» plus souvent que ceux de milieux défavorisés (36% contre 9%), ces derniers sont plus souvent scolarisés en ULIS (29% contre 20%) ou en ESMS (24% contre 14%).* (source : Académie de Versailles – Conférence d'Aziz Jellab).

Les 10 élèves en situation de handicap scolarisés à Schœlcher seront les premiers fragilisés par cette fermeture de classe. Ceci est inacceptable. La fermeture d'une classe à l'école Victor Schœlcher va à l'encontre de l'inclusion des élèves en difficulté ou en situation de handicap. L'école inclusive est pourtant une des priorités du projet de carte scolaire.

Nous, parents, approuvons et soutenons l'ensemble des actions menées par l'équipe enseignante pour instruire nos enfants grâce à la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes. Ils sont assurés de notre confiance la plus totale. Nous souhaitons évoquer la situation particulière de Mme Bonhomme, titulaire de son poste depuis une quinzaine d'années, qui sera injustement exclue de l'école Schœlcher à la fin de l'année en cas de fermeture. C'est elle qui a accompagné nos enfants dans leurs premiers pas à l'école. Nous perdrons une maîtresse dotée de compétences et de méthodes exceptionnelles pour l'accueil des tout-petits, en lien avec le secteur de la petite enfance. En témoignage s'il en est besoin, la liaison initiée par Mme Bonhomme avec le multi-accueil de Guer voisin de l'école. Mme Bonhomme pratique la classe dehors avec ses élèves, offrant aux plus petits un cadre d'apprentissage inspirant leur permettant entre autres de développer leur créativité, leur curiosité et leur compréhension de l'environnement qui les entoure. Nous évoquons plus haut la

pratique de l'allemand : Mme Bonhomme est la seule enseignante habilitée allemand au sein de l'équipe enseignante. Son départ signifierait l'arrêt définitif de cet enseignement dispensé à nos enfants et diminuerait l'attractivité de notre école. Mme Bonhomme a emmené nos enfants en classe de découverte, outil pédagogique irremplaçable, facteur de réussite éducative et de diminution des inégalités. Mme Bonhomme est une maîtresse investie, ultra compétente, appréciée de tous et indispensable au bon fonctionnement de l'école, comme chacun des membres de l'équipe pédagogique. La suppression du poste de Mme Bonhomme désorganiserait une nouvelle fois une équipe stable et soudée.

Nous sommes conscients de la baisse des effectifs de notre école. Ceci étant, nos enfants ne sont pas la partie décimale d'une moyenne. Les enseignants ne doivent plus être des pions que l'on déplace sans considération du contexte propre à chaque école.

Tous les arguments développés dans ce courrier vous conduiront à la même conclusion que nous : L'école Victor Schœlcher doit conserver ses sept classes pour la rentrée 2025. Sans moyens optimaux, la mise en œuvre et la transmission des valeurs de la République ne pourra être pleinement assurée.

Nous, parents élus au conseil d'école, demandons l'annulation inconditionnelle du projet de fermeture d'une classe pour l'école Victor Schœlcher. Aussi, nous réitérons notre demande d'être reçus pour un entretien avant le 13 février 2025.

Nous vous informons que ce courrier sera diffusé auprès de la presse locale. Une copie est également adressée au maire de Guer, M. Jean-Luc Bléher et au député M. Paul Molac. D'autre part, une pétition a été créée pour que toutes les personnes intéressées puissent soutenir le maintien de la 7^{ème} classe dans notre école.

Convaincu de votre attachement au service public d'enseignement, veuillez recevoir nos plus sincères salutations et l'expression de notre profond respect.

Les représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école